
États financiers du Musée des beaux-arts de Montréal

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4-5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires	7-20

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Musée des beaux-arts de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 26 juin 2025

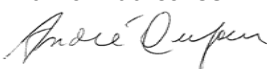
¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Musée des beaux-arts de Montréal
État de la situation financière
au 31 mars 2025

		2025				2024
	Notes	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
A court terme						
Encaisse et dépôts à terme		4 190 544	—	—	—	3 751 544
Débiteurs		604 048	—	3 232 743	—	715 273
Soldes interfonds		(5 583 499)	2 662 668	2 920 831	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement		4 079 792	—	—	—	5 124 442
Subventions à recevoir		168 113	3 205 736	—	—	3 407 876
Stocks de la Boutique-Librairie		507 669	—	—	—	464 959
Frais payés d'avance		1 866 376	—	—	—	708 476
		5 833 043	5 868 404	6 153 574	—	14 172 570
Subventions à recevoir		293 500	15 071 902	—	—	17 326 982
Placements	12	5 751 011	—	18 611 139	—	23 088 969
Immobilisations	4	—	105 346 998	—	—	108 608 104
Collection	2	—	—	1 000	—	1 000
Actif net au titre des prestations définies – Régime de retraite	8	—	—	—	67 000	—
		11 877 554	126 287 304	24 765 713	67 000	163 197 625
Passif						
A court terme						
Emprunts bancaires	5	186 099	8 919 919	—	—	6 459 498
Intérêts courus		721	61 011	—	—	70 555
Créditeurs et charges à payer		3 966 817	74 201	—	—	5 091 949
Produits perçus d'avance		1 958 741	—	—	—	1 936 522
Apports reportés		2 490 576	—	—	—	2 682 828
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement		—	1 571 617	—	—	1 671 617
Tranche à court terme de la dette	6	130 393	3 144 727	—	—	3 275 120
		8 733 347	13 771 475	—	—	21 188 089
Dettes	6	80 066	6 151 981	—	—	9 507 167
Apports reportés	7	—	76 100 635	13 175 867	—	92 375 808
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	8	—	—	—	457 600	488 700
Obligation au titre des prestations définies – Régime de retraite	8	—	—	—	—	729 300
		8 813 413	96 024 091	13 175 867	457 600	124 289 064
Engagements	10					
Actifs nets						
Dotations		1 416 812	—	8 340 204	—	9 752 016
Investis en immobilisations		—	25 397 717	—	—	25 397 717
Investis en collection		—	—	1 000	—	1 000
Affectés d'origine interne		4 355 232	4 865 496	3 248 642	—	7 690 685
Non grevés d'affectation		(2 707 903)	—	—	(390 600)	(3 932 857)
		3 064 141	30 263 213	11 589 846	(390 600)	38 908 561
		11 877 554	126 287 304	24 765 713	67 000	163 197 625

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



André Dufour, président du
Conseil d'administration

, administrateur



Jessica Pathy, CPA auditrice, CA,
présidente du comité d'Audit

, administrateur

Musée des beaux-arts de Montréal

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2025

		2025						2024
		Fonds d'administration		Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	Total
Notes		Opérations	Affectations					
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Généraux								
		Prix d'entrée et événements spéciaux						
		4 734 698	—	—	—	—	4 734 698	4 385 337
		Boutique-Librairie	—	—	—	—	2 119 239	2 024 336
		Dons de la Fondation	—	—	—	—	8 473 373	6 871 299
11		Dons et commandites	—	—	—	—	459 732	631 600
		Dons d'œuvres d'art	—	—	6 638 892	—	6 638 892	10 448 161
13		Aliénations d'œuvres d'art	—	—	3 256 342	—	3 256 342	—
		Catalogues d'exposition	—	—	—	—	72 717	118 795
		Souscriptions annuelles	—	—	—	—	2 393 482	2 454 872
		Participations aux expositions	—	—	—	—	20 602	279 774
9		Placements	587 213	—	—	—	824 266	1 030 384
		Location	—	—	—	—	396 475	376 071
		Divers	—	—	—	—	280 207	272 354
		19 187 578	587 213	—	9 895 234	—	29 670 025	28 892 983
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques								
3		18 371 676	—	—	—	—	18 371 676	18 067 155
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement								
3		10 955	—	655 479	—	—	666 434	689 232
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations								
7		—	—	4 901 016	—	—	4 901 016	4 962 201
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art								
7		—	—	—	4 115 206	—	4 115 206	2 577 977
		37 570 209	587 213	5 556 495	14 010 440	—	57 724 357	55 189 548

Musée des beaux-arts de Montréal

État des résultats et de l'évolution des actifs nets (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025						2024
	Fonds d'administration						
	Opérations	Affectations	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges							
Expositions temporaires	2 907 105	—	—	—	—	2 907 105	5 373 717
Collection permanente	3 309 692	—	—	—	—	3 309 692	2 620 316
Sécurité et entretien	5 814 817	—	—	—	—	5 814 817	5 674 723
Administration	5 846 430	—	3 968	—	342 200	6 192 598	6 217 802
Programmes éducatifs	2 523 182	—	—	—	—	2 523 182	2 574 132
Boutique-Librairie	1 796 346	—	—	—	—	1 796 346	1 824 224
Conservation	6 740 705	—	—	258 311	—	6 999 016	6 442 518
Communications	6 546 735	—	—	—	—	6 546 735	5 675 092
Amortissement des immobilisations	—	—	5 459 319	—	—	5 459 319	5 597 586
Perte à la radiation d'immobilisations	—	—	—	—	—	—	59 483
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	3 788 633	—	3 788 633	2 310 993
Amortissement d'œuvres d'art	—	—	—	6 638 892	—	6 638 892	10 448 161
Immeubles locatifs	340 382	—	—	—	—	340 382	286 080
Frais de gestion des placements	—	35 163	—	116 504	—	151 667	100 919
Intérêts – projets	10 955	—	655 479	—	—	666 434	689 232
	35 836 349	35 163	6 118 766	10 802 340	342 200	53 134 818	55 894 978
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les transferts interfonds	1 733 860	552 050	(562 271)	3 208 100	(342 200)	4 589 539	(705 430)
Transferts interfonds							
Contributions du fonds d'administration aux opérations	273 310	(273 310)	—	—	—	—	—
au fonds d'acquisitions	(40 542)	—	—	40 542	—	—	—
au fonds d'avantages sociaux	(146 100)	—	—	—	146 100	—	—
au fonds d'immobilisations	(1 813 574)	—	1 813 574	—	—	—	—
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges à la suite des transferts interfonds	6 954	278 740	1 251 303	3 248 642	(196 100)	4 589 539	(705 430)
Apports reçus à titre de dotation	—	5 000	—	—	—	5 000	5 000
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	1 023 500	1 023 500	(9 800)
Actifs nets au début	(2 714 857)	5 488 304	29 011 910	8 341 204	(1 218 000)	38 908 561	39 618 791
Actifs nets à la fin	(2 707 903)	5 772 044	30 263 213	11 589 846	(390 600)	44 526 600	38 908 561

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée des beaux-arts de Montréal**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 589 539	(705 430)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(447 809)	(696 516)
Amortissement des immobilisations	5 459 319	5 597 586
Perte à la radiation d'immobilisations	—	59 483
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(4 901 016)	(4 962 201)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(4 115 206)	(2 577 977)
Obligation au titre des prestations définies	196 100	(15 700)
	780 927	(3 300 755)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(4 228 819)	(1 022 058)
	(3 447 892)	(4 322 813)
Activités d'investissement		
Variation nette des subventions à recevoir	1 995 607	2 340 000
Variation nette des placements	684 756	481 965
Acquisition d'immobilisations	(2 576 659)	(2 671 760)
	103 704	150 205
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	2 646 520	(1 565 286)
Augmentation de la dette	—	2 238 521
Remboursement de la dette	(3 275 120)	(3 139 479)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	1 581 185	932 195
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	2 825 603	2 041 670
Dotations reçues	5 000	5 000
	3 783 188	512 621
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	439 000	(3 659 987)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 751 544	7 411 531
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	4 190 544	3 751 544
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	4 190 544	3 188 738
Dépôts à terme	—	562 806
	4 190 544	3 751 544
<i>Opérations sans effet sur la trésorerie</i>		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissés	—	1 360 317
Acquisitions d'immobilisations impayées en fin d'exercice	168 488	546 934
Apports reportés non encaissés	—	1 360 317

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds selon leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

Fonds d'acquisitions

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions et aliénations d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

Fonds d'avantages sociaux

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Musée dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de toute dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements dans des instruments de capitaux propres cotés et les obligations sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placement est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire de fonds.

Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Soldes interfonds

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

Stocks de la Boutique-Librairie

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

Les travaux en cours sont comptabilisés au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période des travaux, sont capitalisés.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Collection

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et d'estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Cette collection permanente est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

Le coût du régime de retraite à prestations définies du Musée est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Des dispositions légales, réglementaires ou contractuelles s'appliquent aux régimes de retraite à prestations définies et exigent l'établissement d'une évaluation aux fins de la capitalisation. Le Musée a choisi d'avoir recours à la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation (et non à des fins d'évaluation de la solvabilité ou de liquidation, ou à d'autres fins semblables) afin d'évaluer l'obligation au titre de son régime à prestations définies, conformément à l'exigence selon laquelle un tel régime doit faire l'objet d'une évaluation aux fins de la capitalisation établie en fonction des lois et des règlements applicables en matière de régimes de retraite. L'évaluation aux fins de la capitalisation est établie conformément aux lois et règlements applicables en matière de régimes de retraite, en général pour déterminer les cotisations à verser au régime.

Le coût du régime d'avantages postérieurs à l'emploi est également établi périodiquement par des actuaires indépendants. Aucune disposition légale, réglementaire et contractuelle n'exige d'établir une évaluation aux fins de la capitalisation. Par conséquent, le Musée utilise une évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation pour déterminer l'obligation au titre du régime à prestations définies. L'évaluation se fonde sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services dans le cas où l'évolution future des niveaux de salaire ou la croissance future des coûts a une incidence sur le montant des avantages sociaux futurs.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle il constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Apports reportés

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Subventions

	2025	2024
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
Conseil des arts du Canada	450 000	450 000
Ministère de la Culture et des Communications	16 749 200	16 600 800
	17 569 200	17 420 800
Subventions pour des projets spécifiques		
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	213 951	401 245
Soutien aux sociétés d'État et organismes nationaux	19 991	9 865
Soutien des expositions permanentes et itinérantes	521 534	22 983
Autres programmes provinciaux	—	89 260
Conseil des arts du Canada	—	15 666
Patrimoine canadien	—	22 314
Autres subventions	47 000	85 022
	802 476	646 355
	18 371 676	18 067 155
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	666 434	689 232

4. Immobilisations

	2025		2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717
Bâtiments	155 404 096	93 147 301	65 904 261
Améliorations des bâtiments	16 648 886	3 943 964	11 411 128
Mobilier et équipements	9 018 121	7 419 620	1 340 108
Infrastructure numérique	6 071 281	4 793 109	1 690 375
Travaux en cours	2 110 891	—	2 864 515
	214 650 992	109 303 994	105 346 998
			108 608 104

5. Emprunts bancaires

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire selon ses besoins, jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$; le solde utilisé de cet emprunt en fin d'exercice est de valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2024). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux de 4,95 % (7,20 % au 31 mars 2024) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2025, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique. Ces projets représentent des emprunts de 14 766 800 \$ (9 868 407 \$ au 31 mars 2024) dont le solde utilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 9 106 018 \$ (6 459 498 \$ au 31 mars 2024). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès de Financement-Québec et portent intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à trois mois majorés de 0,020 % (2,628 % au 31 mars 2025; 5,005 % au 31 mars 2024).

6. Dette

	2025	2024
	\$	\$
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 2,186 %, échéant en novembre 2025 ^{a)k)}	50 327	100 654
Portant intérêt au taux de 1,965 %, échéant en mars 2026 ^{b)k)}	1 912 431	3 824 862
Portant intérêt au taux de 2,572 %, échéant en mars 2027 ^{c)k)}	160 132	240 198
Portant intérêt au taux de 2,454 %, échéant en février 2027 ^{d)k)}	176 145	264 217
Portant intérêt au taux de 2,083 %, échéant en mars 2029 ^{e)k)}	1 004 924	1 256 155
Portant intérêt au taux de 1,173 %, échéant en mars 2026 ^{f)k)}	100 020	200 040
Portant intérêt au taux de 2,432 %, échéant en décembre 2026 ^{g)k)}	125 749	188 624
Portant intérêt au taux de 3,627 %, échéant en décembre 2032 ^{h)k)}	3 910 455	4 399 262
Portant intérêt au taux de 3,437 %, échéant en décembre 2027 ^{i)k)}	52 315	69 754
Portant intérêt au taux de 4,052 %, échéant en mars 2034 ^{j)k)}	2 014 669	2 238 521
	9 507 167	12 782 287
Tranche à court terme	3 275 120	3 275 120
	6 232 047	9 507 167

a) En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.

b) En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.

6. Dette (suite)

- c) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- d) En date du 30 novembre 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase II.
- e) En date du 29 novembre 2019, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 512 310 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- f) En date du 18 mars 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 500 100 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phases IV et V.
- g) En date du 24 mars 2023, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 314 374 \$. Cet emprunt a permis de financer le réaménagement de locaux en vue d'accroître les superficies destinées aux réserves muséales.
- h) En date du 9 décembre 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 4 888 069 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- i) En date du 9 décembre 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 87 192 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase VI.
- j) En date du 15 mars 2024, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 238 521 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- k) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2026	3 275 120	3 275 120
2027	1 212 342	1 212 342
2028	981 328	981 328
2029	963 890	963 890
2030	712 659	712 659
2031 et suivants	2 361 828	2 361 828
	<u>9 507 167</u>	<u>9 507 167</u>

7. Apports reportés

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	79 420 466	82 090 155
Apports reçus durant l'exercice	1 581 185	2 292 512
Amortissement de l'exercice	(4 901 016)	(4 962 201)
Solde à la fin	76 100 635	79 420 466

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	12 955 342	11 203 466
Montants reçus au cours de l'exercice		
Dons et commandites	20 000	20 000
Dons de la Fondation	2 335 496	1 507 885
Revenus de placement	1 980 235	2 801 968
Amortissement de l'exercice	(4 115 206)	(2 577 977)
Solde à la fin	13 175 867	12 955 342

8. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies destiné à ses employés non syndiqués. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé de terminer ce régime en date du 30 novembre 2024 et le processus de terminaison est en cours au 31 mars 2025. Les employés non syndiqués actuels du Musée profitent d'un régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 320 899 \$ (285 569 \$ en 2024).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2023 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2025.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	2 890 500	14 982 800
Juste valeur des actifs du régime	3 037 500	14 253 500
Excédent (insuffisance) du régime	147 000	(729 300)
Provision pour moins-value	(80 000)	—
Actif net (obligation) au titre des prestations définies comptabilisé	67 000	(729 300)

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Composition des actifs du régime :

	2025	2024
	%	%
Obligations	3,2	13,8
Encaisse et marché monétaire	38,6	—
Contrats de rentes assurées	56,9	79,8
Actions canadiennes	0,4	2,1
Actions américaines et internationales	0,8	3,7
Infrastructures	0,1	0,6
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charge de l'exercice	318 300	219 500
Palements en espèces constatés	114 700	222 800
Prestations versées par le régime	967 400	1 265 300
Prestations versées à la suite d'un règlement	10 371 700	—

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous ses retraités actuels. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2025.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	481 200	527 100
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies	23 600	38 400
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	457 600	488 700

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charge de l'exercice	23 900	25 500
Palements en espèces constatés	31 400	37 900

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2025		2024	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,40	4,40
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	4,40	4,40	4,40	4,40
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	4,40	—	4,40	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

9. Revenus de placement afférents aux dotations

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotation se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts et dividendes	609 511	670 180
Variation de la juste valeur réalisée	1 231 744	1 243 631
Variation de la juste valeur non réalisée	726 193	1 741 068
	2 567 448	3 654 879

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2025		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	587 213	—	587 213
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	1 980 235	1 980 235
	587 213	1 980 235	2 567 448

9. Revenus de placement afférents aux dotations (suite)

			2024
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	852 911	—	852 911
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	2 801 968	2 801 968
	852 911	2 801 968	3 654 879

10. Engagements

Le Musée est lié par un contrat de location d'un local pour l'entreposage et la conservation d'œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et d'autres biens de même nature, ainsi que par divers contrats pour des services audiovisuels et des travaux de rénovation, pour un montant total de 4 711 890 \$.

Les versements minimaux requis liés à l'ensemble des engagements du Musée pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2026	2 112 900
2027	1 275 342
2028	646 851
2029	660 097
2030	16 700

11. Organismes et opérations apparentés

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement et des événements-bénéfices. Provenant de ces campagnes et événements, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 11 683 386 \$ (8 441 731 \$ en 2024) dont 8 473 373 \$ (6 871 299 \$ en 2024) sont inclus au poste Dons de la Fondation et 3 210 013 \$ (1 570 432 \$ en 2024) sont inclus au poste Apports reportés. De l'ensemble de ces dons, 2 335 496 \$ (1 507 885 \$ en 2024) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 1 969 928 \$ (719 536 \$ en 2024) pour soutenir les activités éducatives, 1 413 473 \$ (932 130 \$ en 2024) pour les expositions, un montant de 5 864 489 \$ (5 078 797 \$ en 2024) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques et 100 000 \$ (203 383 \$ en 2024) pour la réalisation du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

11. Organismes et opérations apparentés (suite)

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (suite)

Les données financières condensées de la Fondation aux 31 mars 2025 et 2024 sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	79 588 151	78 946 981
Éléments de passif	4 833 102	6 016 706
Soldes de fonds	74 755 049	72 930 275
	79 588 151	78 946 981
Résultats		
Produits		
Apports	9 807 003	7 650 926
Revenus de placement	7 401 272	10 447 895
Subventions	263 609	348 470
	17 471 884	18 447 291
Charges	3 963 724	3 519 691
Don au Musée	11 683 386	8 441 731
Excédent des produits sur les charges	1 824 774	6 485 869
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(4 173 962)	1 787 842
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(468 823)	(2 605 492)

12. Instruments financiers

Le Musée détient une quote-part de 29,088 % (29,536 % en 2024), d'un portefeuille de placements détenu conjointement avec la Fondation qui est composé des éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Encaisse	562 152	959 847
Fonds du marché monétaire	644 215	—
Obligations canadiennes	15 616 444	15 380 371
Actions canadiennes	28 021 172	35 416 674
Actions américaines et étrangères	28 408 312	26 416 043
	73 252 295	78 172 935
Parts d'un fonds immobilier évaluées au coût	10 499 867	—
	83 752 162	78 172 935
Quote-part détenue par le Musée	24 362 150	23 088 969

12. Instruments financiers (suite)

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, le Musée est exposé aux risques financiers suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements du Musée fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Musée est exposé à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Le Musée détient une quote-part d'un portefeuille de placements qui incluent des titres étrangers. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut un montant de 252 538 \$ (1 306 285 \$ au 31 mars 2024) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans l'encaisse, un montant de 3 226 765 \$ (valeur nulle au 31 mars 2024) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans les débiteurs ainsi qu'un montant de 205 550 \$ (278 344 \$ au 31 mars 2024) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans les créditeurs et charges à payer.

b) Risque de taux d'intérêt

Le Musée détient une quote-part d'un portefeuille de placements qui détient des titres à revenu fixe. La juste valeur de cette quote-part est donc indirectement soumise à la variation des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (y compris les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs liés à tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Le Musée est exposé indirectement à ce risque puisqu'il détient une quote-part d'un portefeuille de placement qui détient des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois une quote-part dans un portefeuille de placements qui détient des obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

13. Aliénations d'œuvres d'art

Des produits de 3 256 342 \$ (valeur nulle en 2024) et des charges de 7 700 \$ (valeur nulle en 2024) ont été comptabilisés durant l'exercice en lien avec des aliénations d'œuvres d'art. La direction a décidé d'affecter le résultat net de ces opérations au fonds d'acquisitions dans l'intention de consacrer cette somme à des acquisitions futures d'œuvres d'art.

14. Collection du Musée

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 164 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Cette collection couvre toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La collection est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).